



QUALITE DE VIE DE LA BORDE

association loi 1901

LA BORDE MENACE PAR LES INONDATIONS !

Une fois de plus , "une fois de trop", notre quartier est menacé par la crue de la Seine.

Une centaine de pavillons risquent d'être envahis par les eaux, alors que les moutons sont à l'abri sur l'île de La Borde (son remblaiement illégal entraîne une augmentation des risques pour le quartier).

Quel crédit accorder à ceux qui prétendent que les bassins réservoirs suffisent à écarter tout risque de crue ???...

Nous avons le sentiment que la sécurité des habitants de La Borde n'intéresse pas nos conseillers municipaux, ni notre député. Les courriers personnels adressés à chacun d'eux sont, en effet, restés sans réponse.

Depuis le mois de mars, date à laquelle nous avons remis un dossier sur les risques d'inondation à La Borde, nous essayons de convaincre la municipalité du réel danger d'absence de protection du quartier. Nous pensons qu'elle a été mal conseillée, lors de l'étude du dossier en 1990, en choisissant d'abandonner le programme spécifique de lutte contre les inondations élaboré par le S.I.V.S., pour la commune de Montesson. C'est pourquoi nous demandons :

La reprise, dans les plus brefs délais, du programme de protection élaboré par le S.I.V.S, c'est-à-dire, la construction de la digue inscrite dans le programme électoral de 1989, de l'actuelle municipalité .

Michel ANGERARD (22, rue Corneille)	Jean-Henri BATMALE (27, avenue A. Musset)
Alain BRUCHET (23, avenue Schoelcher)	Michel CARRARA (36, rue Corneille)
Jean DUPEYRE (2, boulevard R. Laforge)	Serge FIEVET (27 bis, avenue H. Barbusse)
Jean-Pierre GIE (42, avenue H. Barbusse)	Aimé LAURENT (5, avenue Molière)
Daniel LEDAMOISEL (48, boulevard L. Blum)	Guy MANCEL (21, avenue Léon Johnson)
Jacques PERDEREAU (3, avenue Molière)	François SKODA (44, boulevard L. Blum)
Christian BACHELET (40, avenue Messager)	



ASSOCIATION QUALITE DE VIE DE LA BORDE

Nom :

Prénom :

Signature

Rue :

Ville : 78360 MONTESSON

Soutient le projet Qualité de vie de La Borde pour l'obtention d'une protection contre les inondations

Adhère à l'Association et verse 50 F

A retourner à l'un de nos correspondants